

SUPERFICIE ET POPULATION.

basse est dans la Colombie Britannique: 160·345, cette province est suivie par Ontario avec 200·316 par 1,000; ces deux provinces occupaient la même position relative en 1901, où les chiffres étaient par 1,000 de 169·374 pour la première, et de 208·393 pour la seconde. Les provinces qui accusent une augmentation dans les enfants de cet âge sont, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et la province de Québec. La plus grande diminution s'est produite au Manitoba, qui a tombé de 270·094 à 248·677, et dans l'Île du Prince-Edouard, qui a tombé de 232·086 à 214·450 par 1,000. Les provinces de l'ouest sont les régions les plus riches en jeunes gens, comme on le voit par la grande proportion de population âgée de 20 à 45 ans. Il est intéressant de constater que la proportion la plus élevée, pour cette période d'âge, est en Colombie Britannique et que, à mesure qu'on avance vers l'est, la proportion va constamment en décroissant. Les provinces qui accusent la plus grande proportion de gens au-dessus de 70 ans, sont l'Île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et Ontario, cette proportion étant respectivement pour ces provinces, de 52·9, 46·6, 38·1, et 34·7 par 1,000, tandis que les provinces ayant la plus basse proportion sont l'Alberta, la Saskatchewan, la Colombie Britannique et le Manitoba, dont les chiffres sont respectivement de 8·2, 8·8, 12·3, et 13·3 par 1,000. Le fait que 812·9 personnes par 1,000 habitants d'âge connu, sont au-dessous de 45 ans, prouve que le Canada est éminemment un pays de jeunes gens. Comme il n'y a que cinq personnes sur 1,000, ou 0·5 p.c. de la population totale dont on ne connaisse pas l'âge, on n'a pas éliminé dans les calculs le nombre de ces derniers.

Le tableau 23 donne la proportion par 1,000 de la population par périodes d'âge, pendant les années de 1871 à 1911, où il y a eu recensement.

Le tableau 24 traite de l'état conjugal des gens de 15 ans et au-dessus. Comme la proportion des divorces, dans les deux sexes, n'est que d'environ 6 par 10,000 personnes, on ne s'est pas préoccupé d'en calculer la proportion pour cent. Sur la population masculine totale, 62 p.c. sont célibataires, 34·85 p.c. sont mariés et 2·33 p.c. sont veufs; sur la population totale féminine, 57·37 p.c. sont célibataires, 36·97 p.c. sont mariées et 5·31 p.c. sont veuves. Les registres démontrent qu'il n'y a qu'un individu du sexe masculin et 30 du sexe féminin qui soient entrés, au-dessous de l'âge de 15 ans, dans la vie conjugale. Ce jeune homme hardi est un étranger d'Alberta, tandis que les filles comprenaient 17 Canadiennes, 5 d'origine britannique et 8 d'origine étrangère. Des Canadiennes, quatre vivaient au Nouveau-Brunswick, quatre dans Ontario et neuf dans Québec. Sur les filles d'origine britannique, deux vivaient en Alberta et une dans chacune des provinces de la Colombie Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan, tandis que des étrangères d'au-dessous de quinze ans, trois habitaient l'Alberta, une la Colombie Britannique, deux Ontario et deux la Saskatchewan. On remarquera que 1·2 p.c. seulement des hommes et 6·9 p.c. des femmes entre 15 et 19 ans se sont mariés. Sur une population totale des deux sexes, de 20 à 40 ans, 45·8 p.c. des hommes et 63·6 p.c. des femmes sont mariés. La proportion des gens en état de veuvage est plus grande pour les femmes, dans toutes périodes d'âge, en commençant dans le groupe de 15 à 19 ans, et la disproportion devient plus marquée, à mesure que les années avancent. Ceci démontre apparemment que le taux de la